

par balle. De 1886 à 1893, le bénéfice net montait encore à 330,000,000 de francs. Cette culture rapporta donc des milliards au gouvernement; mais le cultivateur n'en profita pas, et souvent l'on dut l'emprisonner ou le flageller pour réveiller son ardeur au travail au profit des étrangers; travail qui occupait, en 1882, environ 722,000 familles ou le septième de toute la population. On ne payait dans quelques résidences, où le caféier produisait peu, que 12 à 14 centimes pour soixante à soixante-quinze jours de travail!

Pour pouvoir disposer plus facilement des grandes superficies de terrains qu'exigeaient les plantations du sucre, on méconnut les droits des indigènes et on transforma souvent la possession individuelle en *propriété communale*, quelquefois en brûlant le registre des propriétaires. Dans les résidences de *Chérison*, *Tegal*, *Pekalongan*, *Samarang*, *Kediri*, *Rembang* et *Passoerocan*, situées sur le bord de la mer, la culture forcée du sucre, du tabac et de l'indigo fit *introduire* la propriété communale, qui devint le régime dominant dans *Bagelen*, *Banjoemas*, *Madioen* et *Kediri*, par la culture du café et de l'indigo. Il n'y avait que *Japara* et *Sourabaya* où probablement existaient encore des vestiges importants de la propriété collective. En *Bantam*, *Probolingo* et *Besoekie*, on maintint la possession individuelle qui, en 1858 encore, était générale dans toute l'île de *Madoura*, à la seule exception de quelques villages incorporés dans les corvées de la culture. Dans les *Vorstenlanden* (principautés indépendantes), où cette culture gouvernementale ne fut pas introduite, on ne connaît pas encore la propriété communale. Il en est de même dans les territoires de *Batavia*, *Krawang* et *Chérison*, vendus aux seigneurs propriétaires.

Ce sont donc surtout les corvées de culture, mais aussi les impôts en travail et en argent, qui ont favorisé la révolution du régime propriétaire.

Les *heerendiensten* (corvées seigneuriales) étaient probablement d'origine hindoue, mais elles étaient peu usitées durant la domination des Arabes et de la Compagnie des Indes. Depuis le commencement du siècle, on les augmenta démesurément et il fut interdit d'acheter des remplaçants. Chaque homme valide devait à son tour remplir le service imposé. Pour diminuer les charges qui étaient inhérentes à la possession de la terre, on augmenta le nombre des propriétaires en donnant une partie du sol aux nouveaux venus; quelquefois on reprit la part de terrain du vieillard trop faible pour remplir les corvées, qui étaient de cinquante-deux jours par an. En général, ceux qui avaient la plus grande ou la meilleure part devaient sacrifier le plus de journées de travail au service du gouvernement et c'étaient aussi sur eux que pesaient le plus lourdement les corvées du village et les rondes de police, qui quelquefois absorbaient les deux tiers de leur temps, en